SPJ Drôme provençale **du 5 au 12 mai 2019**

ROCHER DU CAIRE
IGN : 3139 OT

J3 Mardi 7 mai 2019

Animateurs : Catherine cochet, adjoint Bruno Pidello
Niveau P1 T1
Départ : Abbaye de Bodon
Temps de marche : 4h 30
Dénivelé: 450 m
Altitude de Départ : 629 m
Altitude max : 1048 m
Longueur : 9 km
12 Participants

Compte rendu : Bruno Pidello

Itinéraire : voir en fin de diaporama

Compte rendu :

Ça plane pour moi
Ça plane pour moi
Ça plane pour moi, moi, moi, moi
Ça plane pour moi
Hou, hou, hou, hou !
Ça plane pour moi

Plastic Bertrand 1977

Cette chanson qui tourne comme une moulinette pourrait être la devise de nos hôtes. Aujourd'hui, nous allons rendre visite aux vautours sur le Rocher du Caire, immense falaise en forme de proue de paquebot dominant Remuzat.

Prudemment René nous fait passer par l'itinéraire le plus long mais aussi le plus aisé. Aventure d'accord, raisonnable avant tout. Nous sommes en P1 T1.

Qu'en est- il de son approche par la route ?

Pour ne pas affoler le lecteur nous dirons qu'elle offre des sensations intenses. La route goudronnée pour se rendre à l'abbaye de Bodon, notre parking, ressemble à celle des Garins, dans les Bauges, en pire, pour avoir un ordre d'idée. Mais la randonnée est relativement facile et sans danger. Catherine et Bruno, sous l'œil averti et vigilant de René, conduisent le groupe. Impossible de se tromper, tout est balisé et

la présence humaine importante.

Après la traversée dénudée du plateau de Saint Laurent, déjà survolés par des vautours fauves, nous arrivons au point culminant le Rocher de la Lauze. Trois races de vautours font le spectacle : les vautours fauves (il y en a en Haute Savoie), les vautours moines, et les vautours Percnoptères. Ces magnifiques oiseaux, qui nettoient, sans rechigner la nature, dans le tiers monde, stupidement méprisés et massacrés aux siècles passés, ont été réintroduits pour le plaisir de tous, eux et nous les touristes, qui voulons toujours avoir un retour sur l'investissement de nos vacances. Nous sommes une espèce insatiable et prédatrice …..Alors au boulot les vautours ! Ils « assureront » tout le séjour sans rien demander pour leurs prestations.

250 m de dénivelé. Peut mieux faire. C'est reparti pour 200 m de dénivelé supplémentaires et 3km de marche le long de la vertigineuse falaise. Quelle vue sur la vallée et les montagnes enneigées ! Au loin, le Dévoluy et bien sur le Ventoux. Pique-nique avant le col de Saint May, redescente vers le parking dans les pinèdes et les champs de lavande. Petite erreur de parcours des deux animateurs, mais René attentif et indulgent les remet sur le bon chemin.

Avant le retour au bercail, nous visitons ce qu'il reste de la modeste abbaye de Bodon détruite par les Protestants pendant les Guerres de Religion. A cette époque, il ne fallait pas être catholique dans ce secteur qui a gardé encore une forte empreinte calviniste.

La route du retour est étonnamment moins impressionnante qu'à l'aller.

Le pot de fin de journée se fait à la Maison de vacances où nous logeons.

Cette randonnée avait été avancée par crainte du mauvais temps. C'est la bonne affaire du jour, mais également l'application concrète d'IPECA (A comme adaptation). Ça sert la formation fédérale !

Pour voir le diaporama, cliquer sur l'album ci-dessous :

Album **J3 Rocher du Caire 07.05.2019**

Photos de : René, Catherine, Martine